du crime, vers six heures du soir, rentrer ce dernier avec l'accusé. C'est Mathieu qui a fait tomber le moulinet avec un bâton et qui a ainsi fermé la porte.

— Interrogé par M. le président des assises, l'accusé nie ce détail.

11e *témoin*. — Flore Watteau, veuve Willefaert, 40 ans, ménagère à Roubaix. — J'ai aperçu Mathieu prenant la fuite et se dirigeant vers la rue du Tilleul. Il était sept heures. Il courait très vite et avait ses mains dans ses poches. J'ai même dit à un gamin : « De ce train-là, il sera bientôt à Paris. » Le matin, en effet, il avait, d'après ce qu'on m'a raconté, demandé la direction à suivre pour se rendre dans cette ville.

12e *témoin*. — Jean Baptiste Hennion, 50 ans, cabaretier à Wattrelos. — Mathieu est arrivé chez moi, le lendemain du crime. Je lui ai dit de s'en aller parce que l'heure de la retraite était passée. Le jour suivant, il est venu avec moi, à Roubaix; et enfin nous sommes revenus ensemble à Wattrelos. C'est chez moi qu'on l'a arrêté.

13e *témoin*. — Léon Codron, 42 ans, tisserand à Wattrelos. — J'ai rencontré Mathieu, le lendemain de l'assassinat. Je suis allé avec lui acheter une paire de bottines, des chaussettes, et divers vêtements. Il m'a fait cadeau de ses vieux vêtements.

Le jour suivant, il est parti, avec Hennion. Peu après, une femme est arrivée avec le *Journal de Roubaix* qui parlait du crime. Au milieu des détails, se trouvait là signalement de l'assassin et je me suis dit : « C'est le signalement de Mathieu. » C'est lui le meurtrier de Roubaix. »

Le témoin ajoute qu'il est allé chez le garde-champêtre et chez le commissaire de police. Il les a prévenus.

Il a, enfin, revu l'accusé chez Hennion. Là, Mathieu a été arrêté. Dès que celui-ci avait vu le garde-champêtre, il était devenu pâle.

14e *témoin*. — Henri Rémy, 31 ans, garde-champêtre à Wattrelos. — Le 9 avril, Codron m'a prévenu qu'il avait dû se trouver avec l'assassin de Roubaix. M. le commissaire de police a également été averti; et j'ai alors arrêté l'accusé. En le mettant en état d'arrestation, je ne lui pas parlé de meurtre, mais seulement du paletot de M. Grimonprez qu'il avait emporté en quittant le service de ce dernier.

Devant M. le commissaire, quand celui-ci l'a accusé de l'assassinat, Mathieu est tombé faible. On a dû l'asseoir sur une chaise. Il a fait ensuite certains aveux.

15e *témoin*. — M. Ulysse Letoucq, 58 ans, commissaire de police à Wattrelos. — Le 9 avril, Codron est arrivé à mon bureau, avec le *Journal de Roubaix*. Il m'a montré, dans ce journal, le signalement de l'assassin et il m'a déclaré que ce meurtrier avait passé quelques moments avec lui.

On s'est mis à la recherche de ce criminel qui a été découvert chez Hennion. On l'a amené à mon bureau.

Je lui ai alors déclaré qu'il avait homicidé Locquesgnies. Il s'est troublé et on a dû l'asseoir sur un banc. Il a ensuite avoué son crime.

La déclaration de l'accusé

Les dépositions sont ainsi terminées. Avant que l'audience soit suspendue pour quelques instants, l'accusé fait remettre un papier jaunâ à M. le président des assises qui en donne lecture.

Mathieu y a tracé à peu près ce qui suit :

« Je suis accusé d'assassinat; mais je ne puis pas y croire. Il y a bien eu quelque chose entre Locquesgnies et moi; mais je ne saurais me faire à l'idée que je l'ai volontairement tué. En tous cas, je tiens à témoigner mes regrets, à demander pardon à Dieu et à déclarer que je suis prêt à subir la peine que j'ai pu mériter. »

Réquisitoire

Après une courte suspension d'audience, M. l'avocat-général s'exprime ainsi :

« Qu'est-ce que Mathieu? C'est un déserteur belge incorporé en Belgique, dans un régiment d'artillerie, il se rend coupable non seulement de désertion, mais aussi de détournements et de voies de fait envers un brigadier.

» Il vient alors en France. Il entre au service de M. Grimonprez et bientôt il s'approprie, au préjudice de ce dernier, un paletot ne lui appartenant pas.

» Il est ensuite recueilli par Locquesgnies.

» Le jour du crime, il passe l'après-midi avec sa victime. Il assiste aux pourparlers relatifs à l'échange du chariot; et, enfin, vers six heures du soir, il rentre avec Locquesgnies, à son hangar. Il l'assassine dans ce hangar; et, à neuf heures, Dubois trouve la victime râlant. Bientôt elle succombait.

» Ce meurtre a été accompagné de préméditation, car Mathieu a conçu l'idée du crime avant de le commettre, pour s'emparer de l'or qu'il avait vu étale sur la table du cabaret des époux Destopp. Le mobile de l'assassinat fut, en effet, le vol.

» Il n'y a donc pas de circonstances atténuantes dans cette affaire.

» Je réclamerai d'autant plus votre sévérité, Messieurs les jurés, qu'il faut un exemple pour arrêter la marche des nombreux crimes qui se commettent dans notre populeux département.

» Le verdict doit être sans pitié. »

Plaidoirie de Me Devimeux

M. Devimeux avait été chargé d'office, par M. le président des assises, de présenter la défense de Mathieu.

Son talent oratoire est bien connu dans l'arrondissement de Lille. Il fut autrefois membre du parquet de cette ville où sa parole distinguée est restée si justement appréciée. Elle a été aujourd'hui particulièrement brillante.

Me Devimeux a commencé sa plaidoirie en ces termes :

« Au moment où je me lève pour défendre Mathieu, je ne puis ni ne veux oublier que je parle sur une tombe et je désire que ma première parole soit pour exprimer, à la famille de Locquesgnies, les regrets que l'accusé éprouve. Il les a déjà lui-même exprimés, il y a un instant; et son défenseur tient à les renouveler en son nom.

» Mais il faut aussi considérer que c'est le châtiment suprême que réclame M. l'avocat-général. Ce que veut le ministère public, c'est qu'une fois encore l'échafaud soit monté sur l'une des nos places publiques. Or, cette peine terrible, l'accuse la mérite-t-il?

» Non! Non! Il n'a que 22 ans et, si la justice militaire l'a frappé, jamais il n'a subi de condamnation pour un délit de droit commun.

» Il n'a pas davantage reçu les bienfaits de l'éducation; et quel est donc son crime?

» Ce n'est pas un de ces crimes épouvantables, en présence desquels la conscience publique se dresse épouvantée. Ce n'est pas un de ces forfaits qui justifient la peine de mort, comme punition des coupables en même temps que comme avertissement à ceux qui seraient tentés de les imiter. Si l'on parcourt, en effet, la liste des condamnés à la peine capitale, durant ces derniers temps, quelle différence de culpabilité entre eux et l'accusé!

» Celui-ci était ivre au moment du crime. C'est encore une circonstance qui atténue sa responsabilité.

» Dans le hangar, Mathieu a réclamé de l'argent à Locquesgnies. Une dispute, une querelle s'est alors élevée entre eux; et l'accusé a frappé. Il a blessé son adversaire; mais, en le frappant, en le blessant, voulait-il supprimer sa vie? Avait-il, en un mot, l'intention de tuer?

« La protestation du moins, n'a jamais existé. L'accusé n'a pas d'avance mûri son crime. C'est à tort que l'avocat-général soutient qu'il en a conçu l'idée, dès l'instant où il a remarqué l'argent de Locquesgnies sur la table du cabaret Destopp. C'est à tort que le ministère public prétend que Mathieu a, dès ce moment, résolu de s'emparer de cet or par un assassinat. L'accusé est ensuite retourné avec la victime, à son hangar; puis il est resorti de ce hangar, pour y revenir plus tard. C'est quand il s'y est trouvé, pour la seconde fois, qu'il a tué Locquesgnies. Or, il l'aurait tué la première, s'il avait dû à en alors l'intention homicide, s'il l'avait eu depuis que l'or lui était apparu dans l'estaminet. Non, non, il n'y a rien en de prémédité. La pensée criminelle serait née chez Mathieu, à l'instant même de la dispute dans le hangar, au moment même où cette dispute l'aurait entraîné à frapper.

» Il importe, d'ailleurs, de se rendre compte de l'état intellectuel de l'accusé. M. le bourgmestre de Marchovelette, son pays d'origine, dit de lui dans une pièce du dossier : « Il y avait des moments » qu'il avait le raisonnement d'un homme qui a » perdu toutes ses facultés. » — Une personne honorable de Namur qui a connu Mathieu, ajoute, dans une lettre du 3 juin dernier : « Quand je remarquais en lui quelques manquements, je les » attribuais moins à la méchanceté qu'à un état » moral qui s'est toujours révélé en lui et que l'on » constate dans ses frères et sœurs. Il passait pour » avoir dans toutes ses allures quelque chose de » simple, de timbré, et approchant quelque peu » d'un certain idiotisme. J'en parlais encore ces » jours derniers, à certaines personnes de son en» droit natal. Elles s'accordaient à dire qu'il fai» sait fréquemment des actes de sottise. »

Au surplus, Mathieu, à la suite du crime, a donné la preuve de son état intellectuel anormal. On sait qu'il est le coupable. On le recherche; et, après avoir commencé par fuir, que fait-il? Il revient à Wattrelos, à Roubaix même, là où la police allait sûrement l'arrêter, là où elle l'a arrêté effectivement.

Me Devimeux termine enfin sa plaidoirie par cette éloquente péroraison.

« Ne le condamnez pas à mort, avec l'espoir que sa peine ne recevra pas son exécution. Ne le condamnez pas à mort, en comptant que la clémence suivra votre verdict. La clémence est toujours incertaine; et, quand elle intervient, elle ne va pas toujours à celui que l'opinion publique désigne comme le moins coupable.

» Donnez les circonstances atténuantes; car il y a, dans une petite ville de Belgique, une pauvre femme, la mère de l'accusé qui vous supplie de les accorder.

» Ecoutez tout ce qui vous murmure les mots d'indulgence, de miséricorde et de pitié. »

LE VERDICT

Il est six heures et demie quand, après quelques minutes de délibération, le jury rend le verdict suivant :

OUI A LA MAJORITÉ, sur toutes les questions.

MM. les jurés refusent les circonstances atténuantes.

CONDAMNATION A MORT

En conséquence du verdict du jury, la cour condamne Mathieu à la PEINE DE MORT et ordonne que l'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Douai.

En entendant prononcer contre lui la terrible sentence, l'accusé tient la tête baissée. Il paraît légèrement ému et cache son visage avec l'une de ses mains.

Audience du 12 juin 1885

Présidence de M. le conseiller POULLE

Ministère public : M. DE SAVIGNON, avoc.-général

1re affaire. — Incendie volontaire

L'accusé, Louis Méresse, est âgé de 19 ans. Il demeurait à Ligny où il est né, le 19 février 1866. Son état est celui de tisseur.

Méresse est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Défenseur : Me Duhem.

2e affaire. — Vols qualifiés, à Lille

Les accusés sont au nombre de treize.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Audience du jeudi 11 jum

résidence de M. MAUFLASTRE, conseiller à la cour d'appel de Douai. — Ministère public : M. SAINT-AUBIN, procureur de la République.

ASSASSINAT ET VOL, A SAINT-FOLQUIN

DOUBLE CONDAMNATION A MORT

Les frères Pain sont condamnés A MORT.

L'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Saint-Omer.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 juin. — Jeanne Rousseau, rue des Fossés, 81. — Marie Deconinck, rue du Chemin-de-Fer, cour Vienne, 2. — Camille Lefebvre, rue de la Paix, 59. — Eugénie Gorin, rue de Toulouse, 5. — Elise Forest, rue de l'Alouette, 23. — Théodore Degezelle, rue de Mouveaux, 60.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 31 mai au 11 juin. — Vermeulen, présenté sans vie, boulevard de Strasbourg. — Alfred Routemy, 4 mois, rue de Wasquehal, 19. — Florence Lansieux, 18 ans, ménagère, Grande-Rue, 209. — Marie Tyskaert, 1 mois, rue de la Guinguette, 40.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 juin. — Jean-Bte Nuyttens, au pont de Neuville. — Edouard Dessauvages, rue Pamelaert. — Laure Debal, à la Marlière. — Désiré Catteau, rue des Poutrains. — Gabrielle Mabile, rue des Orphelins. — Gustave Cabaye, rue de Gand. — Julien Vandercamer, rue du Chêne-Houpline.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 juin. — Apolline Lepers, 3 mois, rue de la Blanche-Porte. — Jean-Bte Vandenbyvanghem, 77 ans 9 mois, épicier, rue du Château. — Frédéric-Baptiste, 62 ans, cardeur, rue des Carliers.

[redacted]

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DELPLANQUE WILMOT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Marie-Florentine DELPLANQUE, décédée à Wattrelos, le 11 juin 1885, à l'âge de 8[illegible] ans et [illegible] mois, administrée du Sacrement de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels de 1re classe, qui auront lieu le lundi 15 courant, à dix heures, en l'église de Wattrelos. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Carluyère, à 9 heures 1/2.

L'Obit du Mois sera célébré le lundi 13 juillet 1885, à 9 heures 1/2, en la même église.

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & OBITS [illegible] ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix***

BELGIQUE

Tournai. — Un drame lamentable a jeté, avant-hier soir, la consternation dans une de nos écoles communales. Un élève pensionnaire, âgé de 14 ans, s'échappa par une fenêtre de l'établissement, et se dirigea en courant vers l'Escaut. Au pont Notre-Dame, il enjamba la muraille et se jeta dans le fleuve. Un courageux citoyen se jeta à son tour dans l'Escaut et parvint à en retirer le petit désespéré. Malheureusement, celui-ci rendit le dernier soupir quelques instants après.

— Un épouvantable accident s'est produit, hier soir, en notre gare.

Le chef conducteur Ludinant, âgé de 59 ans, a été renversé, pendant qu'il traversait une voie, par le train venant de Renaix. Quand on le releva, on s'aperçut avec horreur qu'il avait la tête absolument écrasée et presque détachée du tronc.

Ludinant était un excellent ouvrier, qui comptait 23 ans de services. Il laisse une veuve et sept enfants en bas-âge.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les récidivistes

Paris, 12 juin. — C'est aujourd'hui, vendredi, qu'aura lieu la première réunion de la commission extra-parlementaire des récidivistes. M. Allain-Targé prononcera, paraît-il, un discours important à cette occasion.

Départ du colonel Herbinger

Paris, 12 juin. — M. le lieutenant-colonel Herbinger s'embarquera à Toulon, le 20 juin, sur le transport *la Gironde*.

Les prochaines élections

Paris, 12 juin. — Le *Mot d'Ordre* demande que l'on reconstitue, pour la période électorale, cette forte association de comités à laquelle la République et la civilisation durent leur salut en 1792. Il faut, ajoute-t-il, procéder à la nomination des comités avec autant de soin et de circonspection qu'on en apporterait au choix des députés. La Chambre prochaine sera ce que les comités l'auront faite.

Suivant le *Soleil*, M. Ranc serait allé, avant-hier visiter M. Brisson, pour lui demander de convoquer, le plus tôt possible les collèges électoraux : la question aurait été soumise au conseil des ministres, mais il n'y aurait eu, jusqu'à présent, aucune décision prise.

Le *Rappel* cite quelques indices sur les préférences du gouvernement, quant à l'époque des élections.

Actuellement il incline à fixer au dimanche 16 août le renouvellement de la Chambre. Les ballottages auraient lieu, dans ce cas, le 30 août et la nouvelle Chambre serait constituée juste un mois et demi avant l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle.

Pour que l'on puisse adopter cette date, il faudrait que les Chambres se séparassent du 15 au 20 juillet. Il resterait un mois ou trois semaines pour la période électorale, comme cela a déjà eu lieu en 1881.

Or, il est très possible de rester dans ces limites. La discussion du budget pourrait commencer le 22 juin, à la Chambre, et s'y terminer le 30; le Sénat aurait quinze jours pour le discuter et le voter à son tour.

On ne tardera pas, d'ailleurs, à être fixé à cet égard. La commission du budget doit entendre, demain, samedi, le ministre des finances, et sans doute une séance suffira pour statuer sur les modifications demandées par M. Sadi-Carnot.

La crue de la Garonne

Toulouse, 11 juin. — La préfecture de la Haute-Garonne télégraphie :

« Saint-Gaudens, 4 heures 30 du soir. — Le maximum de la crue de la Garonne a eu lieu hier soir à neuf heures. A Valentine l'étiage était de 2 mètres 80.

» Ce matin à six heures, le fleuve marquait 2 m. 64 et à huit heures, 2 m. 75; la hausse continue.

» A Luchon, la Pique et l'One, qui avaient décru hier soir, croissent de nouveau; la pluie persiste, abondante; la température est douce.

» A la suite des instructions préfectorales, le passage sur la passerelle de Miramont a été interdit.

» La gendarmerie a veillé toute la nuit.

» La voie est coupée à la station de Loures-aux-Aiguilles, du côté de Luchon.

» Les trains sont arrêtés.

» Les trains de transbordement fonctionnent.

» La Garonne augmente très rapidement, on craint une forte crue pour ce soir.

» Une partie du bas de Montréjean et de Gourdan est inondée; l'eau couvre la route de Polignan.

» A St-Béat, la Grande-Rue est envahie; la hauteur de la Garonne y est de 1 mètre 55.

» A Clerp, la Vique a débordé; une partie du village est menacée.

» Aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, le niveau de la Garonne à Toulouse, a atteint 3 mètres au-dessus de l'étiage à l'échelle du Pont-Neuf.

Au Vatican

Rome, 11 juin. — On lit dans le *Matin* : « Le Pape a reçu aujourd'hui le cardinal Lavigerie.

» On assure que Mgr Lavigerie tâchera d'arranger l'affaire Pitra.

» On dit cependant que le pape condamnera, dans un acte solennel, la conduite du cardinal Pitra. »

Le choléra

Madrid, 11 juin, soir. — On a constaté, hier, à Madrid, deux décès et onze cas nouveaux de choléra.

L'épidémie augmente dans les provinces de Castellon de la Plana et de Murcie. Elle se répand jusque dans les campagnes. On signale un cas dans la province de Tolède. Le fléau croît également en intensité à Valence.

Le gouvernement a demandé à la commission scientifique de Valence d'activer son rapport sur les expériences du docteur Ferran.

De grands efforts sont faits à Madrid pour combattre l'épidémie

Une ville détruite

Saint-Pétersbourg, 11 juin. — Hier matin, il s'est déclaré à Grodno un incendie dont on n'a pu se rendre maître qu'aujourd'hui.

Les trois quarts de la ville sont détruits. Les plus belles rues, un grand nombre d'églises et d'édifices publics ont été la proie des flammes.

Les dommages s'élèvent à plusieurs millions de roubles.

Aucun accident de personne ne s'est produit.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

La crise ministérielle en Angleterre

Paris, 12 juin. — Des avis particuliers de Londres assurent que la reine Victoria a refusé la démission du cabinet. Elle a appelé lord Salisbury, simplement à titres consultatif.

Le *Daily-Chronicle* dit, qu'au contraire, la démission du cabinet a été acceptée, et que M. Gladstone et lord Granville annonceraient aujourd'hui officiellement la retraite du ministère.

Le *Standard* dit que les tories accepteront le pouvoir si les deux partis de la Chambre promettent de soutenir la législation répressive pour l'Irlande, sinon ils ne prendront pas la responsabilité de gouverner l'Irlande.

Le *Times* dit que la réponse de la Reine à la communication du cabinet qu'elle a reçue hier, est un simple accusé de réception.

Les avis diffèrent sur le conseil que lord Salisbury donnera à la Reine.

Les cercles conservateurs croient que les chefs tories vont former un cabinet probable; cependant lord salisbury conseillera d'abord d'insister pour la reconstitution d'un cabinet libéral.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par A. SOREL. — Un vol. in-8°. Prix : 8 fr. E. Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 10, Paris.

L'histoire de la Révolution française, dans ses rapports avec l'Europe, est peu connue en France. Si on veut la comprendre, il ne faut pas se borner à étudier les négociations et les traités qui n'ont été que la forme de ce grand procès, il faut en chercher le fond et les origines. C'est l'objet du volume que publie M. Albert Sorel à la librairie Plon.

Comment la France, désorganisée et ébranlée, s'est-elle trouvée si forte devant l'Europe, et comment l'Europe coalisée s'est-elle trouvée si faible devant la France en révolution? Comment la Révolution qui annonçait la paix, la liberté, la fraternité aux peuples, a-t-elle dégénéré en une série de guerres qui ont amené, en France, le despotisme militaire et mis, en Europe, tous les peuples aux prises les uns avec les autres. Comment la Revolution, qui propageait partout les mêmes idées universelles, a-t-elle produit, selon les pays, des effets si différents? En un mot, quels sont les motifs qui ont dirigé la France et l'Europe dans cette lutte qui a duré près d'un quart de siècle?

M. Albert Sorel a cherché l'explication de ces problèmes dans les traditions nationales des peuples; il montre que les différentes nations interprètent selon ces traditions les idées qui leur sont apportées par les Français. Ce livre présente, en résumé, l'histoire des origines de l'Europe moderne, de l'Europe des nationalités, et l'on y voit dans quelle mesure la France a contribué à cette immense révolution européenne, qui s'est accomplie sous nos yeux.

Ce que l'auteur a fait pour les pays étrangers, il l'a fait pour la France avec plus de développement. L'exposé qu'il donne des traditions politiques et nationales de la France, de l'histoire de l'influence de la France dans le monde, est la partie capitale et comme le centre de son ouvrage. On sera surpris de voir à quel point, la diplomatie de la Révolution s'est inspirée de la politique de l'ancienne monarchie. De même que M. Sorel explique par les traditions des peuples les effets différents de la Révolution en Europe, il explique par les traditions politiques des gouvernements la conduite qu'ils ont tenue dans cette grande crise. Ce volume présente donc un tableau de l'ancienne Europe. L'auteur s'est attaché à le rendre vivant, évitant les exposés abstraits, la manière didactique, et faisant agir et parler les personnages, qui se peignent et peignent leur temps par des traits caractéristiques.

LILLE, 77, RUE NATIONALE, LILLE

AU VIEUX CHÊNE

Dissolution de Société

VENTE AU RABAIS

DE TOUTES LES

MARCHANDISES

EN MAGASIN 2a21-10950

VICTOR HUGO Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in 8. — Prix : **345 fr., payables 15 fr. par mois.** — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

10 jn à 9 jt—12345

400 Fr. avec 150 Fr. *dans trois mois* par des achats de rentes françaises. — *Demander la circulaire* au Journal *L'INFORMATION*, **14, RUE DU HELDER, PARIS**

10954

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée*. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Aussi le *Roi des Aliments* pour Nourrissons, « *Farine parfaite Du Barry* » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de ferblanc à 80 cent. et à 1 fr. 50, à ajouter 80 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 10 boîtes de 80 cent.

Dépôts à Roubaix, MORELLE-BOURGEOIS, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris. 10715

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 654e livraison (13 Juin 1885). TEXTE : La vocation de Gildas, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Utilisation d'ortie. — Les illusions du jeune Louis, par Ernest d'Hauterive. — Les métis Franco-Canadiens, par Henri Jacottet. — La houille, par Mme Barbé. — Coup de soleil à l'ombre. — Notre armée du Tonkin, par Louis Sevin.

DESSINS : E. Zier, Chapuis, Ronjat, Théroud, A. de Neuville, Morel.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COMMERCE

Laines

Relevé comparatif mensuel des opérations de conditionnement :

	Laine peignée		Laine filée	
MAI	1884	1885	1884	1885
Reims	697.359	675.145	40.837	72.204
Roubaix	1.635.616	1.952.933	297.073	275.413
Tourcoing	1.182.070	1.360.456	219.348	218.967
Amiens	110.979	131.147	47.078	61.203
Fourmies	199.062	207.343	249.501	245.856
Totaux	3.825.096	4.327.079	853.657	963.653

LONDRES, 11 juin.

Le catalogue comprenait hier 5,245 balles de Port-Philipp, 2,701 de Sydney, 335 de Queensland, 761 d'Adélaïde, 1,857 de la Nouvelle-Zélande, 1,686 du Cap et Natal, 2 de la Patagonie, 11 divers, soit au total 12,548 balles.

Très bon courant d'acheteurs, affaires actives, cependant les prix restent sans changement appréciable. Une grande quantité de balles a été retirée depuis le commencement des enchères.

Céréales et farines

PARIS, vendredi 12 juin.

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance faible.

	11 juin	12 juin		11 juin	12 juin.
Disponible	47 25	47 .	Juillet-août	48 75	48 50
Juillet	48 25	48 .	4 derniers	52 .	51 80

Marque Corbeil ..... 51 ..

Circulation : 9 500.

Blés. — Tendance calme.

Disponible	23 40	23 40	Juillet-août	23 80	23 75
Juillet	23 60	23 60	4 derniers	24 75	24 60

Seigles. — Tendance calme.

Disponible	17 50	17 50	Juillet août	17 40	17 50
Juillet	17 50	17 40	4 derniers	17 10	17 10

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

jeudi 11 juin. (Clôture).

PARIS			CHICAGO		
NEW-YORK					
Juillet	58 3/4	Janvier .. / .	Juillet.	46 1/4	Janvier .. /
Août..	54 1/4	Février .. /	Août...	46 1/4	Février .. /
Sept..	55 /	Mars.. .. / .	Sept..	46 1/2	Mars.. .. /
Octob.	55 3/4	Avril .. /	Octobre	47 /	Avril.. .. /
Nov..	/	Mai .. .. /	Nov ..	/	Mai.. .. /
Déc...	/	Juin .. .. /	Déc.	/	Juin.. .. /
FROMENT					
Juin ..	99 3/4	Déc .. 1 9 /	Juillet	88 3/4	Janvier .. /
Juillet	101 /	Janvier 110 1/4	Août...	90 3/4	Février .. /
Août ..	105 /	Février .. /	Sept ..	92 3/4	Mars.. .. /
Sept	104 3/4	Mars.. .. /	Octob.	94 1/2	Avril .. /
Octob	106 1/4	Avril .. .. /	Nov..	/	Mai.. .. /
Nov..	107 3/4	Mai.. .. /	Déc.	/	Juin.. .. /

PARIS, 11 juin

Avoine. — Nous n'avons pas de changement à constater; affaires sans importance.

Courant	..	.. ..	Juillet-août.	18 75	19 ..
Juin	19 25	.. ..	4 derniers	18 ..	18 25
Juillet	19	.. ..			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt

Huiles, Graines

ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 12 juin.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.
	Cours du jr	C. pr.			
Colza	.. .. ..	58 50	21 ..	22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	.. .. ..	63 50	.. ..	.. ..	.. .. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. .	25 ..	28 ..	18 .. ..
Lin de pays	.. .. ..	62 ..	20 ..	21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	.. .. ..	54 50	18 ..	20 ..	22 50 24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 .. .. ..
Cameline	.. .. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 64 50 à .. fr. l'hect.

PARIS, vendredi 12 juin.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza.	Lourde		Huile de lin.	Lourde	
	11 juin	12 juin		11 juin	12 juin
Courant	63 75	63 50	Courant	56 75	57 ..
Juillet	64 25	64 .	Juillet	56 ..	56 ..
Juill.-août	64 50	64 50	Juill.-août	55 25	55 50
4 derniers	66 75	66 50	4 derniers	54 25	54 25

PARIS, 11 juin.

Colza. — La situation reste calme, avec des affaires restreintes aux derniers cours de la Bourse d'hier soir.

Le courant du mois, tenu à 63 75, est demandé à 63 50.

En livrable, il n'y a que très peu d'acheteurs. Juillet est coté 64 25 offert, à 64 fr. demandé.

Le livrable juillet-août se cote de 64 50 à 64 25.

Le livrable sur les 4 derniers mois est coté 66 75 à 66 50 avec tendance faible.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	63 75	63 50	Juillet-août.	64 50	64 25
Courant	63 75	63 50	4 derniers	66 25	66 50
Juillet	64 ..	64 25		.. ..	.. ..

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 11 juin.

Lins. — Les cours ne montrent pas de variation sensible; cependant la tendance est faible.

Disponible	56 50	56 75	Juillet-août.	55 50	55 .
Courant	56 50	56 75	4 derniers	54 ..	54 25
Juillet	56 .	.. ..		.. ..	.. ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, vendredi 12 juin.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour			Cours précéd.	
		Of.	Dem.		
Sac. n° 3 (88 deg.)	45 ..	.. ..	.. ..	45 ..	.. ..
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	48 ..	48 50
— pain 6 k n° 1	110 50	.. ..	.. ..	110 50	.. .
Betteraves disp.	.. ..	.. ..	.. ..	44 ..	.. .
Mélasses	47 ..	.. ..	.. ..	47 ..	.. ..
3/6 fin disponib	..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

PARIS, vendredi 12 juin.

(Dépêche spéciale)

Sucre indigène. — Tendance ferme.

	11 juin.		12 juin		C. de clôture.	
88° dispon.	46 25	46 50	46 50	46 75	46 25	46 50

Sucres blancs. — Tendance ferme.

Courant	49 50		49 60		49 50	
Juillet	49 60		49 75		49 75	
Juillet-août	49 75		50 .		49 80	
4 d'octobre	51 75		52		52 ..	
Raffinés	107 ..	108 ..	107	108 ..	107 .	108 .

ANVERS, vendredi 12 juin.

(Dépêche spéciale)

en entrepôt). — Soutenu.

	11 juin.		12 juin.	
88 degrés n° 12/20 disp.	40 .	.. ..	40 1/8	.. ..
— — Juillet.	40 ..	1/2	40 5/8	.. ..
— —	.. ..	/.	. /	.. ..

PARIS, 11 juin.

Bruts. — Les affaires sont assez faciles au début du Cercle et le courant du mois se place facilement à 49 50, numéro 3 Paris; quelques offres se produisent à ce prix, auquel il reste plutôt vendeurs en clôture.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris

Courant	49 25	49 50	4 d'octobre	51 75	.. ..
Juillet	49 50	49 75	Sucre blanc	48 50	48 75
Juillet-août	49 50	.	Sucre roux	46 25	46 50

Circulation : 55.200 s. contre 41.800 hier.

PARIS, 11 juin.

Raffinés. — Affaires suivies et prix bien tenus pour toutes nos marques de 107 à 107 50.

Le livrable sur les mois prochains est négligé. L'exportation est calme.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateau, pour pains premier choix, suivant marques, aux 100 kilos :

Habillage en papier	1 0/0	52 50 à 54	50
» »	2 1/2	52 25	54 25
» »	4 0/0	52 ..	54 .

Sucres cassés, en